

## Revue de presse

Une fois n'est pas coutume, voici une sélection des dépêches et autres communiqués de presse, indiscretions, etc., issues de la veille documentaire Prescrire du mois de mars 2005.

• **MINISTRE.** Le ministre français de la santé, de la solidarité, de la maternité, de la Sécurité sociale, de la communication, de la jeunesse et des anciens combattants, M. Douste-Blazy, a annoncé que, dorénavant, il communiquerait avec les journalistes en langage des sourds et muets. Il espère ainsi faire taire ceux qui lui reprochent de faire surtout du cinéma (AFP).

• **HAUTE AUTORITÉ.** Un débat typiquement français a atteint son paroxysme lors du dernier Conseil des ministres. Question posée : les locaux de la Haute autorité de santé peuvent-ils se situer aux étages inférieurs d'un immeuble ? Sinon, peuvent-ils se situer à une hauteur supérieure à celle de l'autorité de tutelle ? Une Commission ad hoc rendra son rapport après le référendum sur le projet de Constitution européenne (Reuters).

• **FOPIM.** Lors de sa dernière conférence de presse orale, M. Douste-Blazy a annoncé que le Fopim, ce fond initialement conçu pour financer l'information indépendante sur le médicament, va être reconverti en une Haute Fondation chargée de ramasser et de recycler les déchets médicamenteux français. On parle de distribuer une poubelle à croix verte à tous les assurés sociaux (Associated Press).

• **SYNDICATS.** Lors d'une réunion tenue secrète, les dirigeants des syndicats médicaux français, de spécialistes et de généralistes, ont signé solennellement l'engagement de s'inscrire à la prochaine édition du Test de lecture Prescrire. Ils veulent ainsi montrer l'exemple, et prouver qu'ils n'ont pas perdu de vue les nécessités des soins de qualité, particulièrement dans le domaine des compétences et de l'indépendance des professionnels de santé (APM).

---

### REVUE DE PRESSE

• **INCERTITUDES.** Lors de sa première conférence de presse en langage des sourds et muets, le ministre Douste-Blazy a annoncé le déremboursement des veinotoniques des firmes françaises Pierre Fabre et Servier, ainsi que son refus de la commercialisation d'une margarine "anti-arthrosique" à base de *célécoxib*. Du fait du déroulement particulier du discours du ministre, il n'est pas sûr que les journalistes présents aient tout bien compris (AFP).

• **LA FACTURE SANS LA LECTURE.** Compte tenu des rumeurs qui circulent parmi les membres des commissions chargées de fixer les barèmes d'accréditation de la formation continue obligatoire des médecins et des pharmaciens français, l'Association Mieux Prescrire a jugé nécessaire de préciser que son produit de haute technologie Mémofast®, qui permet d'assimiler la revue Prescrire tout en dormant (*Rev Prescrire* 1996, n° 161, page IV de couverture) reste protégé par un brevet mondial déposé en 1996. Ce produit est exclusivement réservé aux abonnés à la revue Prescrire (CdP).